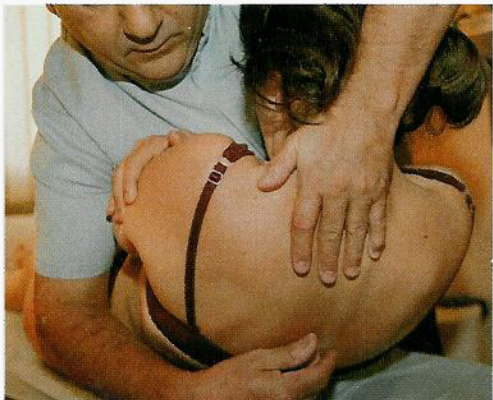


## R E P È R E S

OSTÉOPATHIE **les mains et la loi**

**P**our être sûr d'être entre de bonnes mains, il suffira d'attendre trois mois au maximum. A ce moment-là, un millier d'ostéopathes auront enfin vu reconnaître officiellement leur titre professionnel. Les plus de 4 % de la population qui font appel à cette technique



BELGA/VALERIE GENIN

de manipulation manuelle auront alors la certitude que le soignant auquel ils font appel a suivi un cursus de formation de haut niveau. Seules les prestations de ces ostéopathes pourront faire l'objet d'un remboursement par les mutuelles. Cette reconnaissance risque d'être plus délicate pour 200 à 300 de ces praticiens, parmi lesquels un certain nombre de kinésithérapeutes : leur sort restera en sursis. Mais ils seront libres de suivre des formations supplémentaires s'ils veulent pouvoir apposer le titre d'ostéopathe sur leur plaque. ● P.G.